



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service de l'accompagnement des politiques éducatives  
Haute fonctionnaire au développement durable  
DGESCO C – CT  
I2024-001222  
Affaire suivie par : Coralie NOEL  
Tél : 01 55 55 17 81  
Mél : [coralie.noel@education.gouv.fr](mailto:coralie.noel@education.gouv.fr)

110 rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07

**Direction générale  
de l'enseignement scolaire**

Paris, le **29 FEV. 2024**

Madame la ministre de l'éducation nationale et  
de la jeunesse

à

Mesdames les rectrices  
et messieurs les recteurs de région académique

Mesdames les rectrices  
et messieurs les recteurs d'académie

A l'attention de mesdames et messieurs  
les chefs d'établissement

**Objet** : Service civique – Opération « J'peux pas, j'ai climat »

L'Agence du service civique et l'Agence de la transition écologique (Ademe), avec l'association Unis-Cité (partenaire fondateur), et l'ensemble des organismes d'accueil des jeunes engagés, organisent une semaine d'action et de sensibilisation à la transition écologique intitulée **J'peux pas, j'ai climat**.

Ainsi, du **25 au 30 mars 2024**, tous les volontaires en service civique pourront devenir des acteurs de la transition écologique et sensibiliser un public plus large. Partout en France, des actions de terrain valoriseront le rôle concret que les jeunes peuvent jouer pour le climat et la planète.

Cette opération se décline notamment pour l'ensemble des volontaires en service civique qui interviennent en milieu scolaire, dans les écoles, les collèges et les lycées. Les directeurs d'école et les chefs d'établissement scolaires sont invités à **les autoriser à participer pleinement à cette semaine**.

**En lien avec les enseignants**, les jeunes engagés pourront ensuite animer de courtes séances de sensibilisation des élèves, sur le temps de classe ou en inter-classe.

Dans le cas des collèges et lycées, il est important que ces actions soient menées **en lien avec les référents EDD d'établissement**. Elles gagneront à **impliquer aussi les éco-délégués**. Ainsi, en articulation avec l'éducation au développement durable développée à travers les enseignements et projets pédagogiques, ces actions contribueront aussi à faire connaître les enjeux environnementaux et climatiques ainsi que le rôle que peut jouer l'École en matière de transition écologique.

Dans cette optique, nous conseillons aux écoles et établissements scolaires de s'appuyer sur le **guide "Agir pour la transition écologique dans les écoles, collèges et lycées"** publié par le **ministère de l'Éducation nationale** en juin 2023, disponible sur Éduscol. En sept chapitres thématiques (alimentation, biodiversité, déchets, eau, énergie, mobilités, sobriété numérique), ce guide documente les enjeux, les principales ressources disponibles, les actions qui peuvent être conduites dans l'établissement, et les projets pédagogiques qui peuvent les accompagner.

En complément, dans le cadre plus spécifique de l'opération "J'peux pas, j'ai climat", des fiches-actions seront prochainement publiées par l'Agence du service civique et l'Agence de la transition écologique, qui seront relayées sur Éduscol et pourront également inspirer les jeunes volontaires en service civique ainsi que les équipes qui les encadrent.

**Pour la ministre et par délégation**  
le directeur général de l'enseignement scolaire



Edouard GEFFRAY